



MAZARS SA
World Trade Center
Avenue Gratta-Paille 2
CH-1018 Lausanne

Téléphone +41 21 310 49 49
Fax +41 21 310 49 99
www.mazars.ch

Association Vivere, Lausanne

Rapport au 31.12.2018

Avril 2019

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

SOMMAIRE

Pages

Bilan	1
Compte d'exploitation	2
Tableau de financement	3
Tableau de variation du capital	4
Annexe aux comptes	5
1. Présentation	5
2. Organisation de Vivere	5
3. Exonération d'impôts	5
4. Principes comptables	6
<i>a. Base de préparation des comptes annuels</i>	6
<i>b. Conversion de monnaies étrangères</i>	6
<i>c. Reconnaissance du revenu</i>	6
5. Liquidités	7
6. Financements à recevoir	7
7. Autres actifs circulants	7
8. Financements reçus d'avance	8
9. Dons & produits constatés d'avance	8
10. Détails des revenus	9
<i>a. Revenus libres et revenus affectés à des projets précis</i>	9
<i>b. Cotisations et produits divers</i>	10
11. Détail des charges	11
<i>a. Coût direct des projets</i>	11
<i>b. Dépenses de fonctionnement</i>	12
12. Commentaires de la Trésorière Etablis par Madame Josiane Grimbuehler	13 -14

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

		31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Disponibilités du terrain		70	15'878
Disponibilités du siège		182'366	116'064
Trésorerie	5	182'436	131'942
Créances envers les membres		544	282
Financements à recevoir	6	134'484	160'989
Créances		135'028	161'271
Autres actifs circulants	7	3'864	3'609
Compte de régularisation d'actif		3'864	3'609
Actif circulant		321'328	296'822
Parts sociales Raiffeisen		5'000	0
Immobilisations financières		5'000	0
		<hr/>	<hr/>
		326'328	296'822
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
PASSIF			
Engagements à court terme			
Financements reçus d'avance	8	250'562	230'620
Dons & produits constatés d'avance	9	12'139	10'679
Autres dettes		262'701	241'298
Engagements à court terme		262'701	241'298
Capital de l'organisation			
Capital libre		55'524	62'948
Résultat de l'exercice :			
Excédent de produits/charges		8'102	-7'424
Capital de l'organisation		63'626	55'524
		<hr/>	<hr/>
		326'328	296'822
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018

	<u>Notes</u>	2018 CHF	2017 CHF
PRODUITS			
Dons privés	10a	50'680	54'338
Prestations gratuites (honoraires fiduciaire)		16'173	16'200
Dons		66'853	70'538
Financements institutionnels	10a	179'585	178'665
Produits de fonds du secteur public		179'585	178'665
Financements fonds privés	10a	4'413	0
Produits de fonds du secteur public		4'413	0
Cotisations & produits divers	10b	12'480	7'634
Autres produits d'exploitation		12'480	7'634
		<hr/>	<hr/>
Total des produits		263'331	256'836
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
CHARGES			
Coûts direct des projets institutionnels	11a	-181'298	-177'286
Coûts direct des autres projets	11a	-55'739	-73'717
Charges directes de projets		-237'036	-251'003
Administration		-659	585
Honoraires fiduciaire (prestations gratuites)		-16'173	-16'200
Frais administratifs	11b	-16'832	-15'615
Résultat financier	11b	-1'360	2'358
Résultat intermédiaire		8'102	-7'424
Variation des fonds affectés		0	0
Attribution		0	0
		<hr/>	<hr/>
EXCEDENT DE PRODUITS/CHARGES		8'102	-7'424
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne**TAB LEAU DE FINANCEMENT 2018**

	2018 CHF	2017 CHF
1. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Résultat avant l'attribution	8'102	-7'424
Diminution des créances	26'243	74'289
Augmentation des comptes de régularisation d'actif	-256	-1'048
Augmentation/diminution des engagements à court terme	21'403	-57'572
Flux de fonds affectés à l'activité d'exploitation	55'493	8'245
2. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Parts sociales Raiffeisen	-5'000	0
3. FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Néant	0	0
Variation des disponibilités	50'493	8'245
JUSTIFICATION DES DISPONIBILITÉS		
Disponibilité en début d'exercice	131'943	123'698
Disponibilité en fin d'exercice	182'436	131'943
AUGMENTATION/DIMINUTION DES DISPONIBILITÉS	50'493	8'245

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

2018	Existant initial CHF	Dotation externe* CHF	Utilisation CHF	Solde charges Vivere CHF	Existant final CHF
Financements reçus d'avance					
Pro Victimis	45'418	57'000	-61'093	0	41'325
DDC	170'202	146'941	-118'492	0	198'651
Fondation Nicolas Puech	15'000	0	-4'413	0	10'587
Financements reçus d'avance	230'620	203'941	-183'998	0	250'563
* dont correction année précédente		<u>-8'500</u>			

2018	Existant initial CHF	Résultat CHF	Transferts de fonds internes CHF	Variation de fonds affectés CHF	Existant final CHF
Moyens provenant du financement					
Fonds affectés	0	0	0	0	0
Capital libre	55'524	0	8'102	0	63'626
Résultat de l'exercice		8'102	-8'102	0	0
Capital de l'organisation	55'524	8'102	0	0	63'626

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

1. Présentation

Vivere est une organisation humanitaire privée et sans but lucratif, fondée en octobre 1999 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Son siège est à Lausanne.

Vivere a pour but d'être un mouvement d'action directe pour rétablir le droit élémentaire de vivre aux personnes risquant d'en être privées par une discrimination inacceptable, en se conformant aux principes de la Charte de Vivere.

2. Organisation de Vivere

L'organe suprême de Vivere est l'Assemblée générale qui élit les membres du Comité, approuve le rapport d'activité et le rapport financier, vote les comptes annuels et délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour.

Le Comité exerce la haute direction et la surveillance de Vivere. Il décide notamment des grandes orientations, du plan d'actions et du budget annuel de Vivere.

La comptabilité est tenue par Mazars SA, Lausanne.

Un organe de révision désigné par l'assemblée générale procède chaque année à l'audit des comptes annuels de Vivere. Sont désignés pour l'exercice 2018 Messieurs Pascal Bernardoni & Yves Vincke.

Composition du Comité au 31 décembre 2018 :

Michel Hoffman, Président
Emma Garcia, Secrétaire
Sian Harding, Membre
Josiane Grimbühler, Trésorière
Scott Typaldos, Membre

3. Exonération d'impôts

Vivere bénéficie d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune, selon l'article 90, alinéa 1, lettre g, de la Loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux.

Cette exonération s'étend aux impôts communaux au sens de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux, LIC.

Elle est également valable pour l'impôt fédéral direct en vertu de l'article 56, lettre g, de la loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct (LIFD).

De plus, l'association Vivere est exemptée de l'impôt sur les successions et donations au sens de l'article 20, alinéa 1, lettre d, de la loi du 27 février 1963 concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LMSD), ainsi que du droit de mutation sur les transferts immobiliers dans la seule limite de l'article 3, lettre c, LMSD.

L'exonération cantonale a été accordée le 25 avril 2005, pour une période illimitée tant que l'activité de Vivere sera jugée conforme aux dispositions de cette décision.

Par ailleurs, l'association Vivere est considérée comme de pure utilité publique.

4. Principes comptables

4a. Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels de Vivere ont été établis conformément aux dispositions du Code des obligations et en application des principes comptables énoncés ci-après.

- Les comptes annuels de l'association de droit suisse Vivere, Lausanne
- Les comptes annuels des projets conduits Vivere à travers le monde; juridiquement, ces projets sont gérés par des organisations locales contrôlées par Vivere ; ces organisations sont juridiquement indépendantes de Vivere.

4b. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères du siège sont converties en francs suisses au cours de la date de la transaction. Les transactions relatives aux opérations de terrain sont converties à un cours moyen.

4c. Reconnaissance du revenu

D'une manière générale, les produits sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction vont revenir à Vivere et que le montant de ce produit peut être estimé avec fiabilité.

Les dons privés provenant de la collecte de fonds sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encaissés ; par exception à ce principe, les dons affectés à un but précis par le donateur sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles ainsi financées.

Les recettes provenant de contrats de financements signés avec des bailleurs de fonds sont comptabilisées en revenu l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des charges et produits.

Les financements à recevoir sont comptabilisés dès lors qu'il existe une assurance raisonnable que Vivere se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

5 Liquidités

Les rubriques « Disponibilités » comprennent la caisse, les comptes postaux, les placements monétaires d'une durée inférieure à trois mois qui ne subissent pas de risque significatif de changement de valeur.

	31.12.2018	31.12.2017
Disponible du terrain	70	15'878
Comptes de Postfinance	34'868	18'253
Avoirs en banque	147'498	45'444
Dépôts à court terme	0	52'367
	<hr/>	<hr/>
LIQUIDITES	182'436	131'942
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

6. Financements à recevoir

Il s'agit des soutiens étatiques pour soutenir principalement le projet aux Emirats Arabes Unis.

	31.12.2018	31.12.2017
Pro Victimis	36'054	51'500
DDC	98'430	109'489
	<hr/>	<hr/>
FINANCEMENTS A RECEVOIR	134'484	160'989
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

7. Autres actifs circulants

Cette rubrique comprend les frais engagés d'avance pour divers projets

	31.12.2018	31.12.2017
Frais engagés pour l'année 2018	0	3'609
Frais engagés pour l'année 2019	3'864	0
	<hr/>	<hr/>
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	3'864	3'609
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

8. Financements reçus d'avance

Le projet d'aide aux victimes du trafic humain tant dans les pays d'exploitation que dans les pays d'origine a bénéficié des engagements de :

- Pro Victimis a augmenté par des avenants signés en 2018 de CHF 65'500.
- la DDC a augmenté sa contribution par des avenants signés en 2018 de CHF 146'941.

Les financements reçus d'avance sont de :

	31.12.2018	31.12.2017
Pro Victimis	41'324	45'417
DDC	198'651	170'202
Fondation Nicolas Puech	10'587	15'000
	<hr/>	<hr/>
FINANCEMENTS RECUS D'AVANCE	250'562	230'620
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

9. Dons & produits constatés d'avance

Ce poste inclut des cotisations et dons au titre de l'exercice 2019.

	31.12.2018	31.12.2017
Cotisations diverses	1'781	1'103
Dons reçus d'avance	10'359	9'576
	<hr/>	<hr/>
DONS & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12'139	10'679
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

10. Détails des revenus

10a. Revenus libres et revenus affectés à des projets précis

Une partie des recettes de Vivere est affectée à un but précis en vertu de la volonté des donateurs :

- Des dons privés, lorsque le donateur en fait la demande ou lorsque les dons ont été collectés pour une cause particulière
- Des financements institutionnels, sur la base des accords passés avec les organismes internationaux.

La répartition de l'affectation des recettes est présentée ci-dessous :

	AFFECTEES	NON AFFECTEES	TOTAL
Dons privés	27'995	38'858	66'853
Financements institutionnels	179'585	0	179'585
Financements fonds privés	4'413	0	4'413
Cotisations & produits divers	0	12'480	12'480
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
RECETTES	211'993	51'338	263'331
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
(dans les terrains d'intervention)		2018	2017
Dons privés		27'995	38'440
Financements institutionnels		179'585	178'665
Financements fonds privés		4'413	0
		<hr/>	<hr/>
RECETTES AFFECTEES		211'993	217'105
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
(de fonctionnement)		2018	2017
Dons privés		22'685	15'898
Prestations gratuites (honoraires fiduciaire)		16'173	16'200
Cartes postales/calendriers		6'318	1'658
Cotisations		6'162	5'976
		<hr/>	<hr/>
RECETTES NON AFFECTEES		51'338	39'732
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
TOTAL DES RECETTES		263'331	256'836
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

10b. Cotisations et produits divers

	2018	2017
Cotisations	6'162	5'976
Produits divers	6'318	1'658
	<hr/>	<hr/>
COTISATIONS ET PRODUITS DIVERS	12'480	7'634
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Produits divers

Les produits divers sont composés de la manière suivante :

	2018	2017
Cartes postales/calendriers	1'193	1'658
Ventes du marché de Noël Solidaire	5'125	0
	<hr/>	<hr/>
PRODUITS DIVERS	6'318	1'658
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

11. Détail des charges

11a. Coût direct des projets

CONTINENTS	PAYS	PARTENAIRE	2018	2017
AFRIQUE	RDC	ACMEJ	3'329	5'760
		UCPDHO	9'997	17'713
		FEDA	7'014	6'912
		TULIZENI	4'882	5'130
	MAROC	DEF. EN DANGER	1'323	487
		HAYATI	1'056	1'000
			27'601	37'002
EUROPE	MOLDAVIE	COMPASIUN	0	6'219
	UKRAINE	AVENIR	3'759	-658
	UKRAINE	DIV. MISSIONS	266	0
	ABOLITION PEINE DE MORT		722	667
			4'747	6'228
AMERIQUE	COLOMBIE	ATUCSARA	1'500	5'000
			1'500	5'000
ASIE	OUZBEKISTAN	ISTIQBOLLI	242	152
	SYRIE	VIVERE-SYRIE	11'200	18'472
	PAYS DU GOLFE	DIV. MISSIONS	181'298	177'286
	PAKISTAN	DIV. MISSIONS	6'036	6'863
	PHILIPPINES	DIV. MISSIONS	4'413	0
			203'189	202'773
TOTAL			237'036	251'003

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

DEPENSES OPERATIONNELLES (dans les terrains d'intervention)	2018	2017
Subventions & contributions sur projet	229'349	239'499
Charges d'administration & d'inform.	2'001	1'916
Charges de projets	5'590	8'075
Charges financières	96	1'513
	<hr/>	<hr/>
	237'036	251'003
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

11b. Dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en Suisse)	2018	2017
Charges d'administration & informatique	659	-585
Honoraires fiduciaire (prestations gratuites)	16'173	16'200
	<hr/>	<hr/>
	16'832	15'615
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Charges financières	445	917
Résultat de change	915	-3'275
	<hr/>	<hr/>
	1'360	-2'358
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
TOTAL	18'192	13'257
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION VIVERE, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2018

12. Commentaires de la Trésorière

Etablis par Madame Josiane Grimbuehler

Généralités

Mazars SA est toujours fidèle dans l'exécution du mandat de la tenue de la comptabilité de l'association et cela bénévolement. Le Comité les remercie chaleureusement. Le Comité de Vivere a décidé, lors de sa séance du 4 décembre 2018, de fermer le compte postal Deposito, qui était un compte de réserve sans rendement, d'ouvrir un compte auprès de la Banque Raiffeisen et d'acheter CHF 5'000.- de parts sociales, afin de bénéficier au moins d'un petit intérêt en fin d'année.

Produits

Les dons privés se montent à CHF 66'853.-, soit une diminution de CHF 3'685.- par rapport à 2017, ce qui nous a fortement inquiété.

Vivere tient à remercier ses donateurs très fidèles : Mazars SA dont les frais d'honoraires sont transformés en don pour un montant de CHF 16'173.-, Madame et Monsieur Françoise et Daniel Schlaefli pour CHF 5'000.-, la Fondation Anne Frank pour CHF 3'900.-, Sentinelles pour CHF 2'000.- et l'école ISL pour CHF 1'000.-. Tous les autres fidèles donateurs, avec des dons plus ou moins élevés, sont également chaleureusement remerciés.

Vivere tient également à mentionner le précieux travail de Mme Anabela Reboh de Joker Voyages qui trouve les meilleurs tarifs possibles pour les voyages et qui offre généreusement certaines prestations sur les billets d'avion.

Les financements institutionnels s'élèvent à CHF 179'585.- Ce montant correspond à la part du financement des institutions dans les projets de Vivere.

Les cotisations sont en très légère augmentation mais il nous faut intéresser plus de gens à devenir membres.

La vente de produits divers et d'articles artisanaux a généré un revenu de CHF 6'318.- grâce à des efforts importants des bénévoles de Vivere.-

Charges

Dans le cadre du financement institutionnel alloué pour nos actions de lutte contre le trafic d'êtres humains, une part des dépenses libellées 'Pays du Golfe' concerne l'assistance apportée aux victimes après rapatriement dans leur pays d'origine. En effet, nous travaillons tant dans deux pays d'exploitation que dans quatre pays d'origine des victimes.

Le focus des projets reste donc axé sur nos actions dans les pays du Golfe et aux Philippines, sans négliger les autres continents qui reçoivent également une contribution de notre association.

Les frais administratifs sont couverts en dons équivalents soit par le fournisseur de la prestation soit par les membres du Comité. Au total, les frais administratifs effectifs représentent moins de 1 % des charges. Ils sont constitués principalement de frais de tenue des comptes bancaires et postaux, de frais de transfert d'argent par Western Union et de cotisation à une fédération cantonale d'ONGs.

Bilan

Le bilan a augmenté de CHF 29'926.- en 2018. Ce montant important inclut les engagements conclus en fin d'année pour l'action en faveur des victimes du trafic. L'exercice se solde par un excédent de produits de CHF 8'102.-.

Conclusion

Vivere continue de soulager ses bénéficiaires avec un minimum de frais administratifs et un maximum de motivation afin que les ressources qui nous sont confiées aillent en quasi-totalité pour le travail sur le terrain.

Bien que la situation du financement institutionnel se soit améliorée, la récolte de fonds demeure une tâche prioritaire des membres du comité pour une majorité de projets ne bénéficiant pas de financement spécifique.

Lausanne, le 23 avril 2019

Association Vivere

Josiane Grimbühler